

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2021 - (N° 3642)

AMENDEMENT

N ° CF411

présenté par

M. Holroyd, M. Ahamada, M. Alauzet, Mme Motin, M. Labaronne, Mme Bono-Vandorme,
Mme Cattelot, M. Cazeneuve, M. Chassaing, M. Damaisin, Mme Dominique David,
Mme Delpirou, M. Dirx, Mme Dubos, Mme Dupont, Mme Errante, Mme Faure-Muntian, M. Grau,
M. Jolivet, M. Lauzzana, M. Le Vigoureux, Mme Lebec, Mme Magne, Mme Osson,
M. Paluszkiewicz, Mme Park, M. Pellois, Mme Peyrol, M. Roseren, Mme Verdier-Jouclas et les
membres du groupe La République en Marche

ARTICLE 33

ÉTAT B

Mission « Plan de relance »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.